

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Semestre clos le 30 Juin 2022

Table des matières

I.	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2022	3
II.	COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2022	7
III.	ANNEXE AUX COMPTES AU 30 JUIN 2022	15

I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2022

Note Préliminaire

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la société avec tous les états financiers sociaux de la société, les notes annexées aux états financiers sociaux de la société pour la période close le 30/06/2022 et toute autre information financière figurant dans le rapport financier semestriel.

Les états financiers de la société ont été préparés conformément aux règles générales, définies par le plan comptable général d'établissement et de présentation des comptes semestriels.

Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future d'Eurofins Cerep et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Commentaires sur l'activité et les résultats

Chiffre d'affaires social

Au 30 juin 2022, le chiffre d'affaires social s'établit à 22 996 K€ contre 18.871 K€ enregistrés au 30 juin 2021, en hausse de 21.86%. Cette hausse s'explique par le succès de nos campagnes commerciales lié au recrutement de ressources clés en 2020 et 2021 à la fois sur site et dans les équipes communes à la business line Discovery dans le domaine commercial, scientifique et marketing, sur un marché dynamique, ainsi que le développement d'une offres HTS (high throughput screening) et de nouveaux contrats liés à la plateforme de Drug Discovery intégrée, créée en collaboration avec les différentes entités d'Eurofins collaborant dans le secteur de la découverte du médicament.

(K€)	30.06.22	30.06.21	Variations	
			Valeurs	%
Services	22 996	18 871	+4 125	+21.86
Autres		0		
Total	22 996	18 871	4 125	21.86

Résultats de la Société

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du premier semestre 2022 s'élève à 5.680 K€ pour 4.465 K€ au premier semestre 2021. Cette augmentation s'explique par la hausse significative du chiffre d'affaires sur la période, associée à un effort continu de maîtrise des charges de consommables et de personnel.

Résultat financier

Le résultat financier au 30 juin 2022 s'élève à -154 K€ contre +109 K€ au premier semestre 2021. Il comprend principalement les écarts de change liés à la baisse du taux de change EUR/DOL.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à +12 K€ contre -1 K€ au premier semestre 2021.

Résultat net

Le résultat net s'établit à 5.510 K€ contre 4.541 K€ au 30 juin 2021.

Chiffres-clés

	30.06.2022	30.06.2021	Variation
Chiffre d'affaires	22 996	18 871	+4 125
Résultat d'exploitation	5 680	4 465	+1 215
Résultat financier	-154	109	-262
Résultat exceptionnel	12	-1	+13
Résultat net	5 510	4 541	+969

Recherche et développement

De nouvelles applications à des tests pharmacologiques inaccessibles par les technologies historiques sont explorées autour de la plateforme de lecture en spectrométrie de masse, investie d'abord pour la mise en place de la plateforme épigénétique, puis pour celle de la plateforme ADME. Ces nouvelles applications devraient permettre d'offrir à l'industrie des modèles pharmacologiques permettant à nos clients d'évaluer les effets de leurs molécules sur ces cibles jusqu'ici impossible ou très difficile à évaluer, ou d'évaluer plus finement les mécanismes d'action de ces molécules sur les cibles traitées, contribuant une nouvelle fois à l'extension des domaines de la recherche pharmaceutique.

La société a mis en place de tests cellulaires permettant de mesurer l'engagement des cibles kinases à l'intérieur même de l'environnement cellulaire, en complément de la plateforme acquise permettant de mesurer l'effet des candidats médicaments sur l'activité enzymatique.

Enfin une nouvelle plateforme de biophysique se spécialisera dans la caractérisation des modes d'actions et la mécanistique des petites molécules en tant que ligand de protéines cibles.

Trésorerie

La position de trésorerie de la société s'élève 5 073 K€ au 30 juin 2022 contre 6 472 K€ au 30 juin 2021.

Au cours du premier semestre 2022 la variation de trésorerie est de 3 771 K€.

Principaux risques

Les principaux risques pour les six premiers mois de l'exercice 2022 sont présentés dans les comptes sociaux pour la période clos le 30 juin 2022 (ci-après) et dans le rapport annuel 2021 du Groupe.

Les principaux risques pour le second semestre 2022 sont identiques à ceux décrits dans les notes et le rapport mentionnés ci-dessus.

Conventions réglementées et conclues avec des parties liées au cours du premier semestre de l'exercice 2022 et au cours des exercices antérieurs

Les conventions réglementées et conclues avec des parties liées au cours d'exercices antérieurs et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice :

- Suspension du contrat de travail de M. Antoine DUTHILLEUL. Compte tenu de sa nomination en qualité de Directeur Général, le contrat de travail de M. Antoine DUTHILLEUL a été suspendu pour la durée de son mandat social. La couverture sociale est maintenue durant la période de suspension et son contrat sera automatiquement réactivé en cas de

cessation de ses fonctions de mandataire social. Cette convention a été approuvée lors du conseil du 19 avril 2018.

- Conclusion d'un contrat de Deposit Agreement conclu entre la Société et la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL. Cette convention, d'une durée d'une année à compter du 19 avril 2019, prévoit le dépôt de fonds jusqu'à un maximum de 15 M€. Ce contrat annule et remplace les contrats de Loan Agreement conclus le 6 novembre 2013 et le 14 avril 2017. Ce contrat a été autorisé par décision du conseil d'administration lors de sa réunion du 18 avril 2019. Un avenant a été conclu, avec effet au 13 décembre 2019, afin de porter le montant maximum de dépôt à 30 M€ et de modifier la date d'expiration du contrat au 30 avril 2021. Ce contrat a été autorisé par décision du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 13 décembre 2019. La rémunération associée, basée sur le taux Euribor 3 mois, n'a pas donné lieu à un versement d'intérêt.

- Conclusion d'un avenant au contrat de Deposit Agreement, conclu entre la Société et la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL, avec effet au 1er mai 2021, en vue de porter le montant maximum de dépôt à 40 M€ et de modifier la date d'expiration du contrat au 30 avril 2022. Ce contrat a été autorisé par décision du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 15 avril 2021.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2022 :

- Conclusion d'un nouveau Deposit Agreement entre la Société et la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL, en vue de porter le montant maximum de dépôt à 30 M€. Ledit contrat a été conclu pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} juin 2022 et a été autorisé par décision du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 31 mai 2022.

Faits marquants de la période

Les états financiers de la Société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

La Société, compte tenu de l'épidémie mondiale de Covid-19 qui perdure, de l'incertitude de la durée de cette crise sanitaire, et des mesures connues ou à venir, n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes semestriels 2022 de la Société, par le Conseil d'administration, la direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Evènements postérieurs à la période et perspectives du second semestre 2022

Le renouvellement des contrats de services ainsi que le développement des contrats liés à la plateforme de Drug Discovery intégrée devraient permettre à la société de poursuivre le développement de son chiffre d'affaire au second semestre 2022.

II. COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2022

Comptes Sociaux au 30 juin 2022

***Siège social : BP 30001 - 2 Rue du Professeur Gargouil – 86600 Celle
L'Evescault***



Bilan Actif (€)

	Montant brut	Amortissements Dépréciations	Net 30.06.22	Net 30.06.21
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	844	844	0	0
Fonds commercial	2 234	0	2 234	2 234
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	29		29	29
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, outillage	11 926	8 394	3 532	1 713
Autres immobilisations corporelles	5 675	2 410	3 265	3 077
Immobilisations en cours	1 383	0	1 383	1 747
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés				
Prêts	238	0	238	238
Autres immobilisations financières	17	0	17	15
Actif immobilisé	22 346	11 648	10 697	9 053
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements	3 623	955	2 668	1 812
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services			0	0
Produits intermédiaires et finis	1 665	497	1 168	967
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	7 597	169	7 428	6 624
Autres créances	35 139	0	35 139	24 973
Trésorerie et assimilés				
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
(dont actions propres: 0)				
Disponibilités	5 073	0	5 073	6 472
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	375	0	375	448
Actif circulant	53 472	1 621	51 851	41 297
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Ecarts de conversion actif	245	0	245	201
Total général	76 063	13 270	62 793	50 551

Bilan Passif (K€)

	30.06.22	30.06.21
Capital social ou individuel (dont versé : 76k€)	76	76
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 838	10 838
Réserve légale	8	8
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 031	9 656
Report à nouveau	24 377	14 534
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 510	4 541
Subventions d'investissement	76	0
Capitaux propres	50 916	39 653
Provisions pour risques	320	161
Provisions pour charges	1 752	1 976
Provisions pour risques et charges	2 072	2 137
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11	15
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : 0)	3	3
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 392	332
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 063	2 873
Dettes fiscales et sociales	3 403	3 095
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	227	1 551
Autres dettes	512	722
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	22	22
Dettes	9 633	8 612
Ecart de conversion passif	173	149
Total général	62 794	50 551

Compte de Résultat Première partie (K€)

	France	Exportation	30.06.22	30.06.21
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	0	0	0	0
Production vendue de services	351	22 645	22 996	18 871
Chiffre d'affaires net	351	22 645	22 996	18 871
Production stockée			172	9
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			12	5
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges			1 481	1 168
Autres produits			488	223
Produits d'exploitation			25 150	20 276
Achats matières premières et autres approvisionnements			3 844	3 542
Variation stocks (matières premières, approvisionnements)			-817	-895
Autres achats, charges externes			8 978	6 475
Impôts et taxes et versements assimilés			214	123
Salaires et traitements			4 250	3 810
Charges sociales			1 877	1 568
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			845	575
Sur immobilisations : dotations aux provisions			0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions			67	287
Pour risques et charges : dotations aux provisions			85	76
Autres charges			128	250
Charges d'exploitation			19 470	15 811
Résultat d'exploitation			5 680	4 465

Compte de Résultat Deuxième partie (K€)

	30.06.22	30.06.21
Produits financiers de participations	0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	123
Différences positives de change	0	0
Produits nets cessions valeurs mobilières de placement	0	0
Produits financiers	0	123
Dotations financières amortissements, provisions	152	7
Intérêts et charges assimilées	1	7
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes cessions valeurs mobilières de placement	0	0
Charges financières	154	14
Résultat financier	-154	109
Résultat courant avant impôts	5 526	4 574
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22	1
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Produits exceptionnels	22	1
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9	1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions	0	0
Charges exceptionnelles	9	1
Résultat exceptionnel	12	-1
Impôts sur les bénéfices et participation	28	32
Total des produits	25 171	20 400
Total des charges	19 661	15 859
Bénéfice ou perte	5 510	4 541

Tableau des flux de trésorerie (K€)

	30.06.22	30.06.21
Résultat net	5 510	4 541
Amortissements et provisions	891	365
Plus ou moins values de cession	0	0
Marge brute d'autofinancement	6 401	4 906
Variation des stocks	-989	-904
Variation des créances d'exploitation	-344	-654
Variation des créances hors exploitation	544	-34
Variation des dettes d'exploitation	-417	-429
Variation des dettes hors exploitation	615	239
Charges et produits constatés d'avance	-221	-347
Pertes et gains de change	-78	41
Variation du besoin en fonds de roulement	-891	-2 089
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	5 511	2 817
Acquisition d'immobilisations	-196	-1 483
Cession d'immobilisations	0	0
Subvention d'investissement	30	0
Variation dettes sur immobilisations	-2 770	379
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-2 937	-1 104
Augmentation de capital		
Variation des comptes courants groupe	1 197	-139
Prêt effort construction		
Remboursement d'emprunts / Avance preneur		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	1 197	-139
Variation de trésorerie	3 771	1 574
Trésorerie à l'ouverture	1 301	4 898
Trésorerie à la clôture	5 073	6 472

Annexe

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Industrialisation de notre plateforme HTS. Recrutement d'un expert en biophysique pour construire une plateforme afin d'étendre nos capacités d'analyse

B. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément au PCG et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

B.1 CHANGEMENTS COMPTABLES

Néant

B.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue des immobilisations.

Les taux les plus couramment pratiqués selon le mode linéaire sont les suivants :

- Logiciels 3 an
- Constructions 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 5 à 8 ans
- Installations générales agencements, aménagements 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 5 à 8 ans

Frais de recherche et développement

Les dépenses des phases de recherche des projets internes sont systématiquement comptabilisées en charges. De plus, lorsque la phase de recherche et la phase de développement d'un projet interne ne peuvent être distinguées, les dépenses encourues au titre du projet sont traitées comme s'il ne comportait qu'une phase de recherche.

Lignées cellulaires

Depuis 2003, Eurofins Cerep acquiert et produit ses lignées cellulaires. Celles-ci constituent le matériel biologique destiné à produire les protéines utilisées dans la réalisation des tests de profilage pharmacologique.

Ce matériel biologique reproductible indéfiniment est comptabilisé en bien corporel non amortissable à l'actif du bilan. Il est évalué au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'il est créé par Eurofins Cerep.

A l'arrêt des comptes, l'intérêt de chaque lignée est jugé en fonction de la valeur de marché de la lignée, de son intérêt scientifique, de la présence au catalogue de tests pharmacologiques l'utilisant et de la réalisation récente de ces tests ayant généré des flux de trésorerie positifs. Cet examen décide du maintien de la valeur comptable de la lignée ou de sa dépréciation. La Société applique le règlement CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs.

Fonds de commerce

Le(s) fonds de commerce a/ont une durée d'utilisation non limitée et par conséquent n'est/ne sont pas amorti(s).

Un test de dépréciation est effectué lorsqu'il apparaît un indice de perte de valeur et à minima une fois par exercice à la clôture des comptes.

Si la valeur actuelle du/des fond(s) de commerce devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

B.3 PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée sur la base des critères retenus lors de l'acquisition, notamment le chiffre d'affaires et les estimations des flux futurs actualisés de trésorerie. Pour les sociétés créées, est également pris en compte le niveau des capitaux propres.

B.4 STOCKS

Les stocks de matières, fournitures et produits achetés sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute comprend le prix d'achat à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les stocks de produits finis, les en-cours de production et les produits intermédiaires sont valorisés au coût de production. Ce coût est constitué du coût des matières, des fournitures, de la main-d'œuvre directe ainsi que de toutes les autres charges directes et indirectes afférentes.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée si la valeur de réalisation prévisionnelle est inférieure à la valeur brute déterminée selon les modalités indiquées ci-dessus.

B.5 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Par ailleurs, pour les autres créances clients, une dépréciation forfaitaire est constatée sur la base de la balance âgée clients. Les taux de dépréciation sont croissants, proportionnellement au nombre de jours de retard de règlement par facture.

B.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et dont l'évaluation peut être faite avec une fiabilité satisfaisante.

B.7 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Les engagements de la société en matière de retraites sont comptabilisés sous forme d'une provision pour charges. La provision inclut les écarts actuariels et les hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ : 65 ans pour les cadres et 63 ans pour les non cadres
- probabilité de survie : selon les tables de mortalité établies par l'INSEE
- taux de turn-over : entre 0% et 14% selon l'âge
- taux d'inflation des salaires : Entre 1.5% et 3.5 %
- taux d'actualisation financière : 0.85%
- taux moyen des charges sociales : 41%
- convention collective applicable : industrie pharmaceutique

En vertu de la recommandation n°2013.02 du 7 novembre 2013 de l'ANC autorisant l'application d'IAS19 révisé dans les comptes sociaux, la société a évalué ses engagements de retraite selon la méthode 2 et a comptabilisé les écarts actuariels immédiatement et intégralement en résultat, en résultat financier.

B.8 PROVISION POUR PERTE DE CHANGE ET OPERATIONS EN DEVISES

Les créances, les dettes et les disponibilités en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées sur la base du cours de change du mois précédant l'opération. A la clôture de l'exercice, toutes les opérations en devises figurant au bilan sont converties sur la base du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes. Les différences de conversion sont inscrites aux comptes transitoires.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risques.

B.9 CHIFFRE D'AFFAIRES

La Société applique la méthode dite « à l'avancement », pour la valorisation des contrats de prestations de services en cours à la clôture de l'exercice.

L'ajustement du chiffre d'affaires (constitué par les produits facturés aux clients selon les modalités contractuelles) sur les produits réellement acquis, compte tenu de l'avancement des travaux réalisés, est constaté selon le cas en facture à établir ou en produit constaté d'avance.

Pour les prestations continues, notamment les contrats de collaboration à long terme, les produits sont comptabilisés prorata temporis dès lors qu'ils correspondent à une contribution contractuellement acquise au titre de l'exercice considéré.

C. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

C.1 BILAN ACTIF

C.1.1. Immobilisations incorporelles

(K€)	01.01.22	Augmentation	Diminution	Transferts	30.06.22
Valeurs brutes					
Fonds commercial	2 234	0	0	0	2 234
Autres immobilisations incorporelles	844	0	0	0	844
Immobilisations en-cours	0	0	0	0	0
Total	3 077	0	0	0	3 077
(K€)	01.01.22	Augmentation	Diminution	Dépréciation, dotations ou reprise	30.06.22
Amortissements/Dépréciations					
Autres immobilisations incorporelles	844	0	0	0	844
Total	844	0	0	0	844

Le fonds commercial correspond au rachat de l'activité « GPCR Fonctionnel » afin de permettre à Eurofins Cerep de proposer un catalogue complet sur cette plateforme.

C.1.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes (K€)	01.01.22	Augmentation	Diminution	Transferts	30.06.22
Terrains	29	0	0	0	29
Matériel et outillage	10 496	1 430	0	0	11926
Autres immobilisations corporelles	5 391	284	0	0	5 675
Immobilisations en cours	2 902	0	1 519	0	1 383
Total	18 818	1 714	1 519	0	19 013
Amortissements/Dépréciations (K€)	01.01.22	Augmentation	Diminution	Dépréciation, dotations ou reprises	30.06.22
Agencements des constructions	0	0	0	0	0
Matériel et outillage	6 832	747	0	0	8 394
Autres immobilisations corporelles	2 313	97	0	0	2 410
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Total	9 144	845	0	0	10 804

Acquisitions d'immobilisations corporelles

Les acquisitions et les mises en service de matériel, outillage et autres immobilisations de la période représentent principalement des équipements de laboratoire et du matériel informatique.

C.1.3. Immobilisations financières brutes

Echéances de remboursement des créances liées aux immobilisations financières

(K€)	Montant brut	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Prêt	238			238
Autres immobilisations financières	17	0	17	0
Total	255	0	17	238

C.1.4. Stocks et en-cours

Principales composantes des stocks et en-cours

(K€)	Brut	Provision	Net
Matières premières & fournitures	3 623	955	2 668
Produits intermédiaires	1 665	497	1 168
Total	5 288	1 452	3 835

- . Les matières premières sont des produits chimiques et des produits biologiques.
- . Les fournitures sont les consommables utilisés lors des tests.
- . Les produits intermédiaires sont des préparations biologiques prêtes à être utilisées lors de tests.

C.1.5. Créances

Echéances des créances avant provisions

(K€)	Montant brut	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Clients et comptes rattachés	7 597	7 597	-	-
Créances fiscales et sociales	251	251	-	-
Compte courant groupe	34 442	34 442	-	-
Autres créances	446	446	-	-
Charges constatées d'avance	375	375	-	-
Total	43 111	43 111	-	-

C.1.6. Provisions pour dépréciation d'actif

(K€)	01.01.22	Augmentation	Diminution	30.06.22
Immobilisations financières	255	1	0	255
Stocks matières & produits finis	1 474	31	53	1 452
Clients	133	36	0	169
Total	1 862	67	53	1 876

C.2. BILAN PASSIF

C.2.1. Tableau de variation des capitaux propres

(K€)	Situation au 01.01.22	Affectation du résultat	Conversion d'O.S.A	Augmentation de capital	Autres	Résultat de l'exercice	Situation au 30.06.2022
Capital social	76						76
Prime d'émission	10 838						10 838
Réserve légale	8						8
Autres réserves	10 031	0					10 031
Report à nouveau	14 534	9 843					24 377
Résultat	9 843	-9 843				5 510	5 510
Subventions d'investissement	46				30		76
Total	45 375	0	0	0	30	5 510	50 915

2.2. Provisions

(K€)	Initial au 01.01.2022	Dotations	Reprises		Changement et transfert	Solde au 30.06.2022
			Utilisées	Non Utili- sées		
Ecart de change	102	143				245
provision pour risques	152	1	78			74
Provisions pour risques	254	143	78	0	0	320
Engagement de retraite	1 785	93	126			1 752
Litiges salariés et indemnités licenciement				0		0
Provisions pour charges	1 785	93	126	0		1 752
Total	2 039	237	204	0	0	2 072

C.2.3. État des dettes

Echéancier des dettes :

(K€)	Montant brut	- 1 an	+ 1 à 5 ans	+ 5 ans
Etablissement de crédit	14	14	-	-
Acomptes reçus sur commandes	1 392	1 392	-	-
Fournisseurs et rattachés	4 063	4 063	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 403	3 403	-	-
Dettes sur immobilisations	227	227	-	-
Autres dettes	512	512	-	-
Produits constatés d'avance	22	22	-	-
Total	9 633	9 633	0	0

D. AUTRES INFORMATIONS

D.1 PARTIES LIEES

L'ensemble des opérations avec les parties liées sont conclues à des conditions normales.

D.2 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE

Catégorie d'activité	CA 2022 (en k€)
Services	22 996
TOTAL	22 996

D.3 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société est incluse dans le périmètre de consolidation par intégration globale de la société :

EUROFINS SCIENTIFIC SE

Val Fleuri 23

1526Luxembourg

Les comptes consolidés sont disponibles sur le site d'Eurofins : www.eurofins.com

D.4 REGIME FISCAL

D.4.1 INTEGRATION FISCALE

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont la mère intégrante est la société EUROFINS SCIENTIFIC SE à partir du 1er janvier 2018.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, l'impôt est supporté personnellement et définitivement par Eurofins Scientific SE. Cette dernière reverse à la société les crédits d'impôts obtenus de son fait.

Aucune charge d'impôt sur les sociétés n'est donc comptabilisée dans les comptes de la société au titre du premier semestre 2020

Les déficits reportables au 31/12/2021 s'élèvent à 15 572 241€.

La société fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2014.2015 et 2016.

D.4.2 CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (CICE)

La créance de CICE constatée pour l'exercice 2018 n'a pas été perçue. Elle constitue un stock de crédit d'impôt qui sera imputé sur l'impôt dû au titre de la prochaine année et la part non utilisée sera remboursée par l'administration fiscale à l'issue de cette période.

D.4.3 CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Certaines dépenses supportées par la société ouvrent droit au crédit d'impôt recherche.

Le produit de crédit d'impôt est comptabilisé au fur et à mesure des dépenses éligibles engagées dans l'année. Au titre de l'exercice, le crédit d'impôt s'est élevé à 226 604.50 €.

Le produit de crédit d'impôt est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices.

A la clôture, la créance de crédit d'impôt recherche s'élève à 2 150 079€.

D.5 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen présenté est la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile. L'effectif moyen par catégorie employé pendant l'exercice est le suivant :

Catégorie d'effectifs	
Cadres	54
Non cadres	157
TOTAL	211

D.6 REMUNERATIONS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car, en raison du nombre des intéressés, cela conduirait à publier des rémunérations individuelles.

Aucun engagement pour pension de retraite n'a été contracté ni aucune avance ou crédit octroyé.

E. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

F. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHE

Instruments financiers

Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués de financements par crédit-bail auprès d'organismes financiers et de trésorerie. L'objectif de ces instruments financiers est de permettre le financement des opérations de la Société. La Société détient également des créances clients, des dettes fournisseurs, des avances et acomptes reçus sur commandes qui sont générés par ses activités.

Les principaux risques attachés aux instruments financiers de la Société sont le risque de change, le risque de crédit, le risque de taux d'intérêts et le risque de marché.

Risque de change

Le bilan de la société est sensible aux variations du dollar US contre l'euro. La Société ne couvre pas ces expositions structurelles mais cherche à limiter ses effets en visant l'équilibre dans la devise de fonctionnement des actifs et des passifs.

La Société est également exposée à un risque de change concernant la partie du chiffre d'affaires et des charges réalisées en devises autres que l'euro. Ce risque existe principalement concernant le dollar US et, dans une moindre mesure, le yen japonais quant aux produits et charges et flux de trésorerie liés ainsi qu'aux éléments correspondant des comptes de créances clients, des comptes fournisseurs et de trésorerie libellés dans ces devises.

Risque de taux

L'exposition de la Société au risque de variation des taux d'intérêt est liée à l'endettement financier à long terme.

La politique de la Société consiste à gérer la charge d'intérêt en contractant majoritairement des financements à taux fixes.

Ainsi au 30 Juin 2022, la société ne présente pas d'endettement financier à long terme

Risque de marché

Eurofins Cerep utilise différents instruments financiers dans le cadre de sa gestion de trésorerie. Ils sont constitués de dépôts bancaires principalement en euro et en dollar US.

La politique de la Société vise à limiter les risques de perte sur ses placements en privilégiant les instruments monétaires ou obligataires et sélectionnés sur la base d'historiques de volatilité et de performance par rapport aux indices de référence et de notations d'agences et en procédant à un suivi régulier des valeurs de marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société représente l'éventualité de ne pas pouvoir faire face à ses engagements suivant leurs échéances. L'appréciation du risque de liquidité repose sur le suivi des échéanciers des financements de la Société, l'évolution du niveau de trésorerie disponible et les prévisions d'entrées et de sorties de trésorerie. A la date d'établissement des états financiers, la Société n'a pas identifié de besoin de trésorerie à court terme.

La trésorerie de la Société est de 5 073 K€ au 30 Juin 2022, à comparer aux 6 472 € du 31 décembre 2021

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie découle de l'éventualité qu'une partie au contrat n'honore pas ses obligations causant ainsi une perte à l'autre partie. Eurofins Cerep considère qu'il existe un risque de contrepartie sur certains postes du bilan, le plus significatif portant sur les créances clients, ainsi que sur des engagements figurant en hors bilan (achats de matières premières et travaux), couvert par des mesures appropriées.

Une proportion significative du chiffre d'affaires est réalisée avec quelques clients. Les contrats de prestation de services de l'activité de la Société couvrent quelques mois et constituent une proportion importante du chiffre d'affaires.

Au cours de l'exercice 2022, le chiffre d'affaires réalisé avec les plus importants partenaires commerciaux de la Société se décompose comme suit :

- trois plus importants partenaires commerciaux : 16.78%
- cinq plus importants partenaires commerciaux : 22.58%
- dix plus importants partenaires commerciaux : 32.9%

Cette concentration du risque de crédit sur quelques clients et l'incidence d'une défaillance éventuelle d'un tiers sur le compte de résultat d'Eurofins Cerep sont atténués par la taille et la solvabilité financière des grands groupes de l'industrie pharmaceutique, qui constituent les principaux partenaires d'Eurofins Cerep. Toutefois, Eurofins Cerep compte parmi ses clients plusieurs entreprises de recherche pharmaceutique qui réalisent des pertes récurrentes et pour lesquelles les fonds levés auprès d'investisseurs constituent la principale source de financement. La Société a constaté au cours des exercices antérieurs plusieurs défaillances. L'irrecouvrabilité reste cependant limitée au regard de la base de clientèle de Eurofins Cerep, ce qui réduit dans une certaine mesure cette exposition.

Eurofins Cerep intègre dans sa démarche commerciale un processus d'évaluation de la solvabilité du prospect et inclut, si nécessaire ou selon les particularités de la prestation, l'obligation de versement d'acomptes ou d'avances par le client.

La Société est également dépendante de la solvabilité de plusieurs fournisseurs ou prestataires, certains étant stratégiques dans la fourniture de technologies ou de matières premières. Les procédures d'achats d'Eurofins Cerep intègrent l'établissement et la mise à jour d'une liste de fournisseurs approuvés. Le processus d'approbation, qui implique par ailleurs le service de contrôle qualité, inclut un examen de solvabilité qui peut faire appel à des évaluations d'agences de notation de risque crédit.

Enfin, Eurofins Cerep gère son risque de contrepartie sur ses instruments financiers en sélectionnant rigoureusement les institutions financières tierces, en diversifiant les contreparties par type de contrat et en procédant à un suivi régulier des engagements.

G. CONVENTIONS REGLEMENTEES ET CONCLUES AVEC DES PARTIES LIEES AU COURS DE L'EXERCICE 2022 ET AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS

Le Conseil d'Administration rappelle les conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont les effets se sont poursuivis :

Les conventions réglementées et conclues avec des parties liées au cours d'exercices antérieurs et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice

- Suspension du contrat de travail de M. Antoine DUTHILLEUL. Compte tenu de sa nomination en qualité de Directeur Général, le contrat de travail de M. Antoine DUTHILLEUL a été suspendu pour la durée de son mandat social. La couverture sociale est maintenue durant la période de suspension et son contrat sera automatiquement réactivé en cas de cessation de ses fonctions de mandataire social. Cette convention a été approuvée lors du conseil du 19 avril 2018.

- Conclusion d'un contrat de Deposit Agreement conclu entre la Société CEREP et la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL. Cette convention, d'une durée d'une année à compter du 19 avril 2019, prévoit le dépôt de fonds jusqu'à un maximum de 15 M€.

- Un avenant au contrat de Deposit Agreement, conclu entre la Société CEREP et la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL, avec effet au 1^{er} mai 2021, en vue de porter le montant maximum de dépôt à 40 M€ et de modifier la date d'expiration du contrat au 30 avril 2022 a été conclu. Ce contrat a été autorisé par décision du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 15 avril 2021.

- Ce contrat annule et remplace les contrats de Loan Agreement conclus le 6 novembre 2013 et le 14 avril 2017. Ce contrat a été autorisé par décision du conseil d'administration lors de sa réunion du 18 avril 2019. Un avenant a été conclu, avec effet au 13 décembre 2019, afin de porter le montant maximum de dépôt à 30 M€ et de modifier la date d'expiration du contrat au 30 avril 2021. Ce contrat a été autorisé par décision du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 13 décembre 2019. La rémunération associée, basée sur le taux Euribor 3 mois, n'a pas donné lieu à un versement d'intérêt.

- Conclusion d'un avenant au contrat de Deposit Agreement, conclu entre la Société et la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL, avec effet au 1^{er} mai 2021, en vue de porter le montant maximum de dépôt à 40 M€ et de modifier la date d'expiration du contrat au 30 avril 2022. Ce contrat a été autorisé par décision du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 15 avril 2021.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2022 :

- Conclusion d'un nouveau Deposit Agreement entre la Société et la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL, en vue de porter le montant maximum de dépôt à 30 M€. Ledit contrat a été conclu pour une durée de 1 an à compter du 1er juin 2022 et a été autorisé par décision du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 31 mai 2022.